



OS BLEU DU MAINE
Chambre d'Agriculture
15 rue Jean Gremillon
72000 LE MANS
www.bleudumaine.org

CRAPAL
Conservatoire des Races Animales en Pays de la Loire

Vos contacts :

Didier Foubert
06 81 83 85 33

Julien Grayo
Animateur CRAPAL
06 66 66 44 95

Le CRAPAL et l'OS Bleu du Maine organisent une formation **DE LA MISE EN LUTTE A L'AGNELAGE** **EN RACE OVINE BLEUE DU MAINE**

Avec l'intervention de Emeline Foussard, Formatrice ZOOTECHEMIE au CFPPA Laval et Julie Rappe, vétérinaire.

Vendredi 31 mars 2023

De 9h00 à 17h00

Salle située sous le self (cf plan ci-joint)

Lycée Agricole de Laval

321 Rte de Saint-Nazaire, 53000 Laval

**Formation Gratuite
et ouverte à tous !**

Objectifs pédagogiques :

Connaitre les bases de la préparation à la mise en lutte et de l'agnelage
Savoir mettre toutes les chances de son côté pour bien accueillir les agneaux
Etre capable de situer les points d'amélioration de la préparation de l'agnelage

Matin en salle :

Accueil et attentes des participants

Niveau de départ avec positionnement

La lutte et ses facteurs de réussite, équilibres, facteurs alimentaires en conditions herbagères.

Les besoins de gestation.

Conséquences à l'approche de l'agnelage : prise de conscience et signes d'appel

Mise en œuvre d'un système sécurisé

12h00 – 13h30 Pause déjeuner

Après-midi en salle :

Retour sur les apports du matin, cas concret apporté par le groupe

Le gestion sanitaire et l'impact sur la reproduction

La gestion du parasitisme

Bilan et points forts de la journée.

**Restauration sur place pour 6€ à la charge de chaque participant,
inscription indispensable, prévoir un paiement par chèque.**

L'OS prend en charge la moitié du coût du repas

**Inscription en précisant le nombre de personnes avant le 24 mars 2023 par
retour de mail à david.rocheteau@pl.chambagri.fr**

CRAPAL

*Conservatoire des races Animales en Pays de la Loire,
55 La Moutonnière, 44260 PRINQUIAU
Agrément de formation n° 52440766544*

Avec le soutien financier de :



**La Région des Pays de la
Loire soutient la
conservation des races
locales**

